



Compte rendu du Comité technique local de jeudi 12 novembre 2020

1) Horaires des services à compter du 1er janvier 2021

A partir du 1er janvier 2021, les mercredis et vendredis deviennent le jour de fermeture de tous les services du département (sauf pour les sites de Dole et Lons > 10 000 habitants qui resteront ouverts le vendredi matin).

Par ailleurs, les horaires d'ouverture au public sont modifiés comme suit :

- 8h30-12h30 réception classique;
- 13h30 -16h accueil physique uniquement sur rendez-vous.

Les SDIF de Champagnole, SIE, PDV et PRS n'accueilleront que sur rendez-vous.

La réduction des horaires d'ouverture et l'orientation des usagers vers les EFS et MSAP permettent aux services de gérer la pénurie d'effectif mais, pour les sections CFDT et CFTC, il ne s'agit pas de bonnes solutions. Recruter suffisamment d'agents est LA solution afin de faire face à l'ensemble de nos missions, donc l'accueil du public auquel les sections CFDT et CFTC sont attachées.

2/ Le nouveau réseau de proximité au 01/01/21:

- SGC de Lons le saunier : trésorerie de Lons Municipale + paierie Départementale + trésorerie de Beaufort, soit 24 emplois + service amendes, 4 emplois + 2 conseillers au décideurs locaux (CDL)
- SGC Poligny : trésorerie de Poligny + trésorerie de Bletterans + trésorerie de Val d'Amour + trésorerie de Champagnole soit 18 emplois + 3 CDL. Début décembre 2020, les agents de Champagnole intégreront les locaux de Poligny alors que les collègues de Bletterans et Val d'amour ne les rejoindront pas avant le 15 mars 2021.
- Trésorerie Hospitalière de Dole : elle sera regroupée avec le service Hôpital de la Trésorerie de Lons soit 5 emplois.
- SDIF de Champagnole : 20 agents . Ce service ne sera effectif qu'à partir de mai 2021 .
- SIE départemental : 37 agents
- SIP de Dole accueillera les agents du SIP de Poligny : 28 emplois

Les sections CFDT et CFTC ont déjà largement exprimé leur opposition au NRP qui réduit drastiquement le nombre de services des Finances publiques implantés dans le Jura et participe à la diminution des missions dévolues à la DGFIP. Par ailleurs, les sections CFDT et CFTC ne comprennent pas que la direction locale ait choisi de maintenir le calendrier initial de mise en œuvre de ces restructurations malgré le contexte COVID. Elle a, par ailleurs, avancé à l'extrême le déménagement des agents de Champagnole qui subissent de plein fouet cette décision unilatérale.

3/ Fin du dispositif départemental de soutien à distance

Pour la direction, avec la restructuration du réseau départemental et la création de la fonction de conseiller aux décideurs locaux, les missions d'expertise et de soutien humain qui incombent au DSD sont amenées à disparaître.

Dès le 1er janvier 2021, les deux postes de A qui faisaient partie de l'équipe de DSD non EDR seront supprimés. Les sections CFDT et CFTC s'interrogent sur le futur des membres de l'EDR.

4/ Les résultats de l'observatoire 2019 et l'analyse du TBVS

Pour les sections CFDT et CFTC, ils sont assez éloquents : 94 % de nos collègues estiment que les directions départementales n'évoluent pas dans le bon sens.

Certes, les agents sont satisfaits de travailler à la DGFIP car on constate une dégradation générale du travail dans la sphère privée comme publique qui se matérialise par une précarité renforcée de l'emploi. Cependant, rester optimiste dans un contexte constant de restructurations et de dégradations des conditions de travail devient ardu, sans oublier que ressortent un manque d'autonomie, de marges de manœuvre ou de reconnaissance. La démotivation gagne du terrain, le travail perd de l'intérêt, ce qui nuit à sa qualité, aux relations entre collègues et avec la hiérarchie.

Les informations données par l'observatoire interne et le TBVS sont perfectibles, ils mettent parfois en lumière des problèmes mais pas toujours. Pour les sections CFDT et CFTC, il est évident que les services fonctionnent de différentes manières et la direction n'est pas systématiquement informée des problèmes qu'ils rencontrent, loin s'en faut.

6) Recrutement d'un contractuel au SPFE

L'insuffisance du recrutement par concours conduit au recrutement en masse de contractuels au niveau national et à un emploi dans le Jura. Moins payés, sans perspective, ils représentent une part importante de la précarité de l'emploi au sein de la DGFIP.

Les sections CFDT et CFTC ne peuvent que déplorer cette évolution du recrutement au sein de la DGFIP.

7) Questions diverses :

- Déploiement du télétravail consécutif au reconfinement : Cette semaine, plus de 22% de l'effectif global du département (hors nomades) est en télétravail, entre 3 et 5 jours par semaine. Si la direction affirme qu'aucune demande d'accès à ce mode travail dans le cadre de la crise sanitaire n'a été refusée, certaines demandes n'ont pas encore obtenu de réponse. Refus déguisé ou simple délai de réponse, pour les sections CFDT et CFTC, il est encore trop tôt pour se prononcer.

Les sections CFDT et CFTC sont favorables au télétravail mais il ne faut pas pour autant que ce mode d'organisation de travail ait des répercussions négatives sur les agents en présentiel (congés ou charges de travail très accrues par exemple). Les sections CFDT et CFTC souhaitent que la direction suive avec rigueur l'évolution du télétravail et ses impacts sur le fonctionnement des services.

- Cas Contact : La direction a répondu favorablement à la demande des sections CFDT et CFTC quant à l'élaboration et à la diffusion d'une "fiche repère" sur le thème des cas contacts au sein de la direction : qu'est-ce qu'un cas contact, recommandations... Il semble primordial de clarifier les choses.
- Service démétropolisé : le service relocalisé implanté au 1er septembre 2021 dans le département sera doté de 35 emplois. Les agents du Rhône seront prioritaires, puis, a priori les sorties d'école et enfin le mouvement national. Les éventuelles demandes de mutations locales, seront réalisées dans le cadre du mouvement local.
La décision relative à la candidature de la ville de St Claude, devrait être connue en fin d'année.

Vos élus, Sophie BON CFDT, Alexandre BON CFDT et Corinne THOMET CFTC